

1585, 2 mai. — Les habitants de Lyon s'insurgent contre l'autorité royale et essaient de s'emparer de la citadelle Saint-Sébastien. Le gouverneur de Lyon, Mandelot, fait ses efforts pour se mettre à la tête du mouvement, afin de pouvoir le diriger; il parvient à assurer au roi la possession de la citadelle, mais il se joint aux habitants pour en demander la démolition. Le Consulat envoie un Mémoire à ses députés en Cour pour obtenir d'Henri III qu'il se rende au vœu des Lyonnais. Le roi résiste d'abord, puis il finit par céder pour 40,000 écus payables en quatre mois. Dans les lettres-patentes rendues à cet effet, Henri III déclare aux Lyonnais qu'il ne veut d' « autres forteresses pour la conservation de la ville que leur cœur et leur bonne volonté. » Les 40,000 écus furent immédiatement payés, afin de prévenir toute rétractation. Puis le Consulat, qui entretenait à ses frais une chapelle à l'église des Carmes, convoque le peuple dans ce temple saint, fait lire publiquement et solennellement la déclaration royale et se rend avec le gouverneur au-devant de la citadelle; un banquet y réunit les autorités de la ville, le gouverneur passe ensuite une revue des troupes et saisissant un marteau, il donne le premier coup à l'édifice (Clerjon, *Hist. de Lyon*, V, p. 297).

1589, 3 avril. — Mort de Bernard Ferrary, patrice gênois, le premier de sa famille qui était venu s'établir à Lyon. Il fut inhumé dans la sacristie des Carmes des Terreaux, où l'on voyait encore son mausolée, en marbre, avant la Révolution de 1789 (Perneti).

1593, décembre, 23. — Le Consulat, attendu le refroidissement de la charité et l'excessive cherté des vivres, qui réduisent les pauvres couvents mendiants de la ville à